

# Duathlon du Team Val'Eure Triathlon Championnat de Normandie de Duathlon L

## Dimanche 17 Avril 2016 à Aubevoye 27940 – rue de Verdun

Le règlement de la course est celui de la fédération française de Triathlon pour la saison 2016.

**Article 1 :** Tout concurrent prenant le départ du Duathlon du Team Val'Eure Triathlon, épreuve S, jeunes ou L reconnaît avoir lu le règlement, et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas de non-respect. [www.fftri.com/rgf-2016-disponible](http://www.fftri.com/rgf-2016-disponible).  
L'inscription se fera uniquement par internet via le site internet [www.teamvaleuretriathlon.com](http://www.teamvaleuretriathlon.com) et le chronométrateur de l'épreuve.  
Les écoles de triathlon pourront faire parvenir leur liste de participants par mail, au plus tard le mercredi 13 Avril à minuit.  
L'épreuve S est ouverte à la catégorie cadet en relais (année de naissances 1999 et plus âgées). L'épreuve S est ouverte aux relais.  
L'épreuve L est ouverte à la catégorie junior en relais (année de naissances 1997 et plus âgées). L'épreuve L est ouverte aux relais.  
Les épreuves jeunes sont ouvertes à partir du mini poussin jusqu'aux cadets (de 1999 à 2010)  
Un départ par sas pour les féminines sera réalisé pour les épreuves S et L.

### Pièces à fournir au retrait du dossard :

-Pour TOUS afin de récupérer leur dossard, les concurrents doivent justifier de leur identité **en présentant leur licence ou une pièce d'identité aux bénévoles et/ou arbitres.**

-Pour les concurrents non licenciés : Un certificat médical de « non contre-indication à la pratique sportive en compétition du **Duathlon ou triathlon**, daté de moins d'un an. (code de la santé Publique Art.3622-2)

-Pour les concurrents en relais : La licence FFA pour un coureur effectuant l'épreuve de course à pied, ou la licence FFC/UFOLEP pour un coureur effectuant l'épreuve cycliste, pourront remplacer le certificat médical.

-Pour les concurrents mineurs non licenciés FFTRI : Les mineurs devront présenter/remplir une autorisation parentale signée.

### Article 2 : Inscription, quota de concurrents et catégories

Inscription sur [www.espace-compétition.com](http://www.espace-compétition.com) ou [www.teamvaleuretriathlon.com](http://www.teamvaleuretriathlon.com)

Duathlon « S » en individuel, de junior à vétéran 15€. Duathlon « S » en relais à partir de cadet 24€ l'équipe.

**Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront s'acquitter d'un pass compétition de 5€ au retrait du dossard. Une majoration de 3€ sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course. (Dans la limite des dossards disponibles).**

Duathlon « L » en individuel, de senior à vétéran 49€. Duathlon « L » en relais à partir de junior 60€ l'équipe.

**Les athlètes non licenciés à la FFTRI devront s'acquitter d'un pass compétition de 30€ au retrait du dossard. Une majoration de 5€ sera appliquée pour les inscriptions le jour de la course. (Dans la limite des dossards disponibles).**

Duathlon « Jeune », de mini-poussin à cadet : GRATUIT.

**Les frais d'inscriptions internet sont pris en charge par l'organisation.**

**Fin des inscriptions 45min avant le départ. Fermeture du parc 30min avant le départ. Briefing 15min avant le départ.**

**Article 3 :** Tout abandon doit être signalé aux arbitres et le dossard ainsi que la puce rendus à un arbitre. Les décisions des arbitres délégués par la Ligue Normandie de Triathlon sont sans appel.

Les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter derrière ou à côté d'un autre concurrent ou d'un véhicule pendant la partie cycliste, sous peine de recevoir une pénalité (carton noir = boucle de pénalité ou pénalité box, voire disqualification). Tout moyen de communication (radio, téléphone portable, lecteur MP3, baladeur...) est interdit. Toute aide extérieure est interdite. Les concurrents doivent avoir leurs propres outils et effectuent les réparations eux-mêmes.

Le temps maximal pour la totalité du parcours duathlon L, est fixé à 5h. Des barrières horaires sont sur le site [teamvaleuretriathlon.com](http://teamvaleuretriathlon.com)

**Les concurrents sont tenus de rouler sur le côté droit de la chaussée et se conformer scrupuleusement au code de la route. Les concurrents devront Respecter l'environnement, le parcours vélo emprunte des sites NATURA 2000.**

**Article 4 :** Pendant l'épreuve course à pied, le dossard doit être porté sur le ventre. Le dossard doit être attaché en 3 points. Les ceintures porte-dossards sont autorisées.

Pendant l'épreuve cycliste, le dossard se porte dans le dos.

Tout déplacement dans l'aire de transition doit se faire le vélo à la main, le port du casque à coque rigide est obligatoire, jugulaire serrée sur la totalité du parcours. Le Drafting est non autorisé. Chaque concurrent doit respecter le Code de la Route.

**Article 5 :** Un classement général sera établi par la société de chronométrage [espacecompétition](http://espacecompétition.com)

Tout concurrent récompensé pour les titres du championnat de Normandie est tenu de se présenter à la cérémonie de remise des prix. En cas d'absence aucune récompense ne pourra être réclamée. Il n'y a pas de cumul des prix.

**Article 6 :** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance en responsabilité civile et déclinent toute responsabilité pour les accidents physiologiques immédiats et futurs, ainsi que pour les dommages matériels (dont les vols et les détériorations).

L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes ayant fait une fausse déclaration.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

**Article 7 :** En cas d'annulation de la course pour force majeure, l'organisateur se réserve le droit de garder tout ou partie des frais d'inscription.